

8^{èmes}

Assises nationales de l'accessibilité

13 et 14 juin 2018

Pré-programme

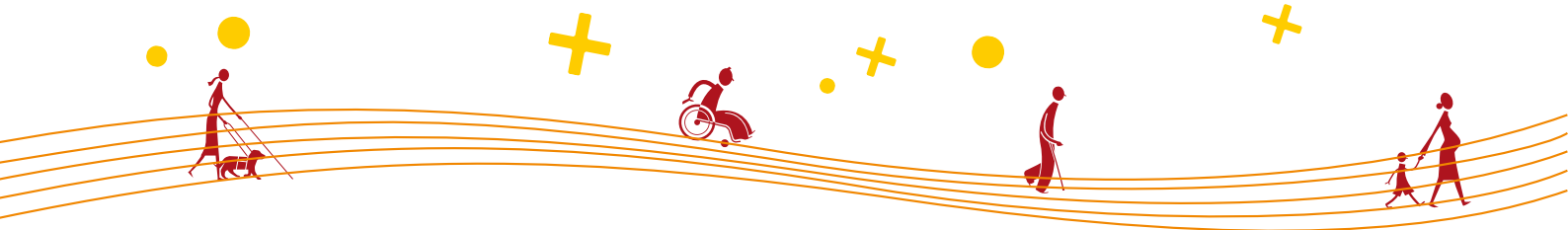


Salon Autonomic - Paris Expo
12 au 14 juin 2018



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
www.ecologique-solidaire.gouv.fr

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
www.cohesion-territoires.gouv.fr



Mercredi 13 juin 2018

10h00 - 12h00 Quatre ateliers

► Atelier 1 : Un espace public à se réappropriier et à partager

Comment les différents enjeux du « vivre ensemble » peuvent-ils être pensés et problématisés pour trouver une réponse inclusive ?

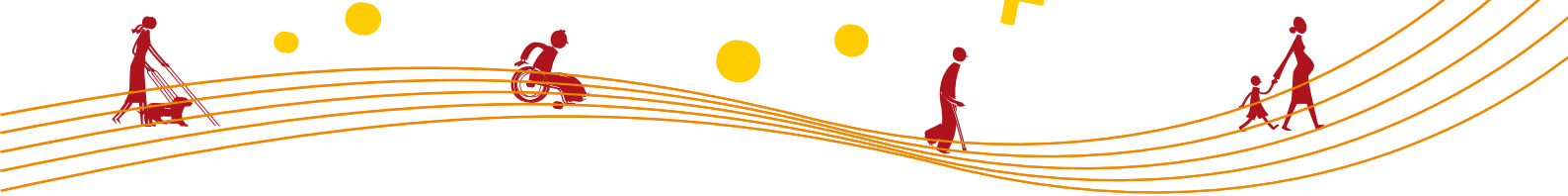
Les villes mutent, la voiture perd du terrain, de nouveaux espaces sont gagnés sur la voirie dédiée habituellement aux voitures, au profit des mobilités actives. Ces changements génèrent des tensions et c'est maintenant que tout se joue. A quoi souhaitons nous que ressemblent les espaces publics et la rue de demain ?

► Atelier 2 : Réglementation : une accessibilité pragmatique/raisonnée dans les ERP pour une véritable qualité d'usage

La réglementation est nécessaire, mais ne se suffit pas en elle-même pour répondre aux enjeux de l'accessibilité. L'objectif ultime est l'accessibilité de la prestation, or tout n'est pas – et ne peut pas – être réglementairement spécifié. Parfois même, la réglementation peut s'avérer freinante. La place de l'humain ne doit pas être sous-estimée ou bannie de la réflexion. Quelles solutions pour dépasser les difficultés de la mise en œuvre de l'accessibilité et faire de l'accessibilité réglementaire une réelle accessibilité d'usage ?

► Atelier 3 : Transports pour tous : des transports au service de mobilités plus solidaires

Outre les travaux lourds sur les infrastructures, l'accessibilité des transports ne peut se limiter à la mise en place d'ascenseurs dans les gares ou de palettes dans les bus. Les freins à l'usage des transports en commun sont bien plus larges et de nombreux leviers peuvent être mobilisés pour améliorer l'accessibilité au sens large des mobilités. Quels sont-ils ? Comment les faire connaître ?



► Atelier 4 : Les services, l'aide humaine et la qualité

Ces leviers d'accessibilité sont encore peu ou pas mobilisés en France. Les démarches de labellisation, l'aide humaine, l'accompagnement et l'émergence de services numériques viennent compléter, et non pas se substituer, à la réglementation et permettent d'améliorer l'accessibilité encore imparfaite de notre environnement. Quels sont les avantages et les limites à leur mobilisation ?

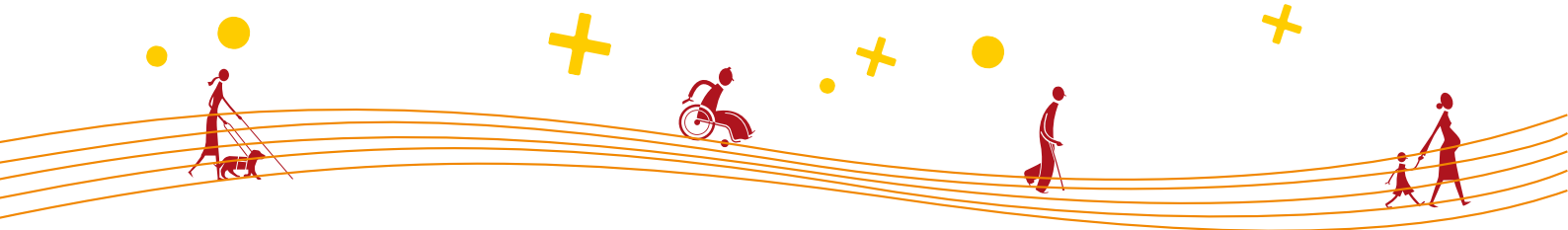
14h00 - 15h30 Restitution des quatre ateliers

15h30 - 17h00 Zoom sur

- 15h30 à 16h15 : accessibilité et handicap mental / cognitif / psychique
- 16h15 à 17h00 : accessibilité et déficience auditive

À partir d'initiatives portées par des acteurs variés et d'avancées sur la recherche-action, ces deux temps permettront de mieux cerner les enjeux et les solutions associées pour répondre aux mieux aux besoins et attentes de ces deux familles de handicap.

17h00 - 17h15 Conclusion de la journée par Brigitte Thorin,
Déléguée ministérielle à l'accessibilité, DMA



Jeudi 14 juin 2018

10h00 à 11h45

L'avancement de l'accessibilité du cadre bâti

11H45 à 12H00

**Du cadre bâti au cadre bâti, à l'échelle du territoire :
Destination pour tous**

14h00 - 15h30

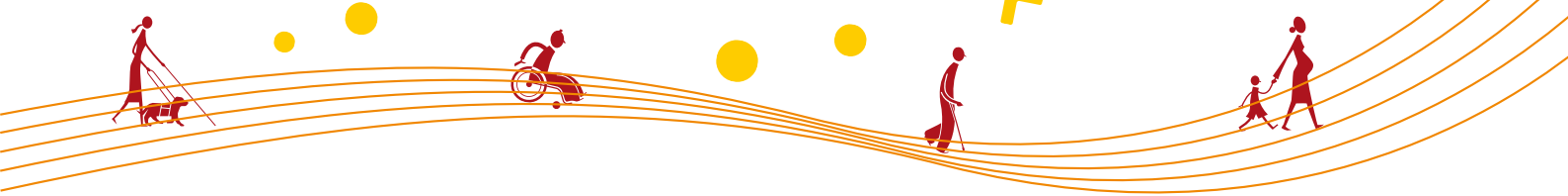
**L'avancement de l'accessibilité pour la mobilité
(transports, espaces publics et voirie)**

15h30 à 16h00

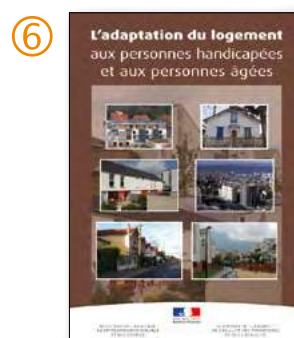
**Mise en valeur des Lauréats des différents prix
« accessibilité »**

16h00

**Clôture des 8^{èmes} Assises nationales de l'Accessibilité par
Madame Elisabeth BORNE, ministre déléguée auprès du
ministre d'État, ministre de la Transition écologique et
solidaire, chargée des Transports (sous réserve)
et
Madame Sophie CLUZEL, secrétaire d'État auprès du
Premier ministre, chargée des Personnes handicapées
(sous réserve)**

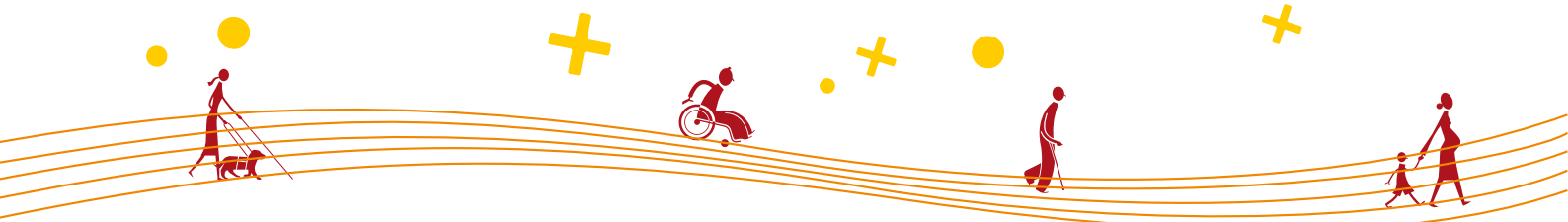


► **Toutes les publications sont consultables et téléchargeables sur le site internet du ministère**
www.developpement-durable.gouv.fr - **rubrique Salle de lecture**



- ① Les locaux des professions libérales : réussir l'accessibilité
- ② La BIM en question : tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la boucle à induction magnétique sans jamais oser le demander
- ③ La France face au défi de l'accessibilité : 1975 - 2005 - 2015
- ④ Concevoir une voirie accessible pour tous
- ⑤ Bien accueillir les personnes handicapées
- ⑥ L'adaptation du logement aux personnes handicapées et aux personnes âgées

► **Et toujours sur Prathic-ERP à www.prathic-erp.fr**



Inscription sur dma.sg@developpement-durable.gouv.fr

Inscription pour participer aux 8^{èmes} Assises nationales de l'Accessibilité :

- mercredi 13 juin 2018 uniquement
- jeudi 14 juin 2018 uniquement
- les 13 et 14 juin 2018

À quel atelier souhaitez-vous participer :

- atelier 1 : Un espace public à se réappropriier et à partager
- atelier 2 : Réglementation : une accessibilité pragmatique/raisonnée dans les ERP pour une véritable qualité d'usage
- atelier 3 : Transports pour tous : des transports au service de mobilités plus solidaires
- atelier 4 : Les services, l'aide humaine et la qualité

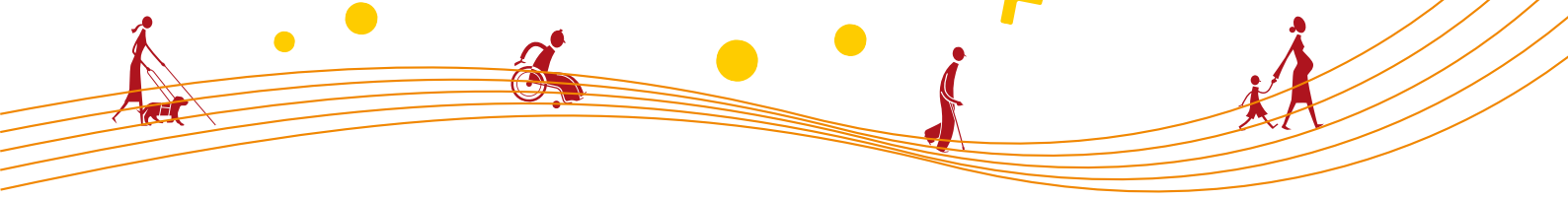
Avez-vous des besoins spécifiques pour participer aux 8^{èmes} Assises nationales de l'Accessibilité ?

.....

.....

.....





LA DÉLÉGATION MINISTÉRIELLE À L'ACCESSIBILITÉ

Elle veille au respect des règles d'accessibilité, coordonne et assure la cohérence des actions menées par les deux ministères dans ce domaine. Soucieuse d'une meilleure intégration des personnes handicapées, elle veille à créer les conditions du dialogue, par un travail d'écoute et d'échange avec tous les acteurs de l'accessibilité, notamment les associations de personnes handicapées, pour faire émerger les synthèses nécessaires au déploiement de la politique d'accessibilité.



Ministère de la Transition écologique et solidaire
Ministère de la Cohésion des Territoires
Délégation ministérielle à l'accessibilité
Arche paroi sud
92055 La Défense cedex
Tél. : +33 (0)1 40 81 21 22
www.ecologique-solidaire.gouv.fr - www.cohesion-territoires.gouv.fr
Impression en mai 2018 : MTES-MCT, SG-SPSSI-ATL2



IMPRIM'VERT®

imprimé sur du papier certifié
écolabel européen,
www.eco-label.com

